



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 13 avril 2023

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

30 mars 2023

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

Présidence de séance

Jean-Paul VERMOT

Secrétaire de séance

Jacques EDERN

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférence à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Guy PENNEC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Laurence CLAISSE.

Haut-Léon communauté : Bernard FLOCH, Jacques EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON, Christophe MICHEAU

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Robert BODIGUEL

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Stéphane CLOAREC

POUVOIR :

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 13 avril 2023

OBJET	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE AU TITRE DE L'INGENIERIE 2023 DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT
ACTE	CS-2023-02-N24
RAPPORTEUR (S)	JEAN-PAUL VERMOT

Dans le cadre de sa politique territoriale, le Conseil Régional de Bretagne contribue au financement de l'ingénierie des Conseils de Développement ;

Jean-Paul VERMOT, Président, informe les membres du Comité qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de solliciter la subvention de crédits pour l'exercice 2023.

Au titre de l'année 2023, la subvention attendue s'élève à 12 000,00 Euros.

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter le Conseil Régional de Bretagne pour une subvention destinée à l'ingénierie du Conseil de développement du Pays de Morlaix pour l'année 2023.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

Votants	11
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 13 avril 2023

Le Président

Jean-Paul VERMOT

